

BELGIAN CLUB RACING, 29 AVRIL 2012

REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 - Définition

En référence aux dispositions générales du Règlement Général des Organisations de l'ASBL Terlamen 2012, sera disputée dans le cadre du meeting 'Belgian Club Racing', une manche du Belgian Gentlemen Driver's Club et Special Open Trophy.

Ce meeting sera disputé conformément au Code Sportif International de la FIA et à ses annexes, aux Règlements Sportifs des Championnats 2012 concernés, et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs 2012 figurent à l'adresse suivante : www.racb.com pour le Belgian Gentlemen Driver's Club et le Special Open Trophy.

Article 2 - Concurrents et pilotes admis

Tous les concurrents et les pilotes doivent être en possession d'une licence valide pour circuit.

Les concurrents des pays européens et les autres concurrents étrangers doivent être en possession d'une licence valide, du même niveau que la licence belge avec une autorisation de leur ASN et en accord avec RACB Sport, comme stipulé dans les définitions générales du Code Sportif International FIA.

Article 4 - Composition de l'épreuve

BGDC

Le 'Belgian Gentlemen Driver's Club', disputé selon leur propre règlement, composé d'un essai qualificatif de 50 minutes et d'une course de 150 minutes maximum.

SOT

Le 'Special Open Trophy', disputé selon son propre règlement, composé d'un essai libre de 60 minutes, un essai qualificatif de 20 minutes et une course de 160 minutes maximum.

Les Collèges des Commissaires Sportifs, en accord avec le Directeur d'Epreuve, se réservent le droit, en cas de force majeure (accident, conditions atmosphériques, décisions des pouvoirs publics, ...) de modifier le déroulement des courses et de changer le timing et ceci, tant pour les essais libres, les essais qualificatifs, les warm up et les courses.

Les concurrents en seront avertis par un additif (nouveau timing) qui sera publiée au panneau d'affichage officiel (escalier à damiers, à l'entrée du Race Control Center – Paddock Zone 2).

Article 5 – Numéros de course

Les numéros de course doivent être apposés :

- sur les portes avant des voitures;
- sur le toit, orientés vers l'avant.

Article 7 - Assurances

Les organisateurs ont pris toutes les dispositions suivant l'annuaire en rigueur du RACB Sport. Cette police d'assurance peut être lue, par chaque concurrent, au secrétariat de la course.

Article 10 - Officiels

Liste des officiels de l'épreuve

Collège Commissaires Sportifs

Président du Collège	: Leo SUETENS	Lic. nr. 0405
Membres	: Guy DAUBIE	Lic. nr. 2652
	: Guy LIEGEOIS	Lic. nr. 1746

Direction de Course

Directeur de Course BGDC	: Guy DUPONT	Lic. nr. 1993
Directeur de Course SOT	: Danny DUBOIS	Lic. nr. 1249

Adjoint Directeur de Course BGDC	: Alain PRINGIERS	Lic. nr. 1428
	: Bernard DELVENNE	Lic. nr. 2398

Secrétaire du meeting	: Lucia GALLUCCI	Lic. nr. 1559
Secrétaire du meeting BGDC	: Elise POUILLION	Lic. nr. 2809

Relation Concurrents BGDC	: Michel De RUYDTS	Lic. nr. 2810
Adjoint Relation Concurrents BGDC	: Nicolas Dubois	Lic. nr. 3036

Commissaire Technique en Chef	: Xavier SCHENE	Lic. nr. 2731
Commissaire de Route en Chef	: Johan AERTS	Lic. nr. 1709
Commissaire de Stand en Chef	: Jean-Marie BROHEE	Lic. nr. 0318
Médecin en Chef	: Dr. Erik BEULS	Lic. nr. 2754
Chef Sécurité	: Tony EYCKMANS	Lic. nr. 0589
Chef Chronométrage	: Harald ROELSE	Lic. nr. NL 10974

Article 23 - Discipline générale de sécurité

Chaque concurrent, chef d'équipe, pilote ou membre d'une équipe qui veut utiliser un appareil avec radiocommunication, doit faire une demande au moins 1 mois avant le début du meeting auprès de :

B.I.P.T.
Service Licence
Astronomielaan 14, bus 21
1210 Bruxelles
Tél. 02/226.88.60-61-62
Fax 02/226.88.03

Article 28 - Informations Générales

Organisateur	: Terlamen ASBL
Adresse	: Controletoren, Terlaemen 30, B-3550 Heusden-Zolder
Téléphone	: + 32 (0)11 85.88.88
Fax	: + 32 (0)11 85.88.95

Date et lieu de l'épreuve	: 29/04/2012 - Circuit Zolder
Circuit	: longueur 4000 mètres

Ligne de départ et d'arrivée

Ligne de départ : en face de la Tour VIP

Ligne d'arrivée : en face de la Tour VIP

Vérifications sportives

Contrôle de licence et admission ASN:

Dimanche 29 avril 2012

SOT : 07.30 – 09.00 h (Hospitality SOT)

BGDC : 07.30 – 10.30 h (Race Control Center)

Lieu et horaire du Contrôle Technique:

Dimanche 29 avril 2012

SOT : 07.30 – 09.00 h (Stands SOT, 3 - 21)

BGDC : 07.30 – 10.30 h (Stand 1 – 2)

Endroit du Parc Fermé:

Paddock zone 1.

Briefing des pilotes (Local de Briefing, Race Control Center – Paddock Zone 2 – Escalier Mauve)

SOT : 09.00 h (Hospitality SOT)

BGDC : 10.40 h

Panneau d'affichage officiel : à l'escalier décoré en drapeau à damiers donnant accès au Race Control Center – Paddock Zone 2

Bureau des Commissaires Sportifs : Race Control Center (Paddock Zone 2)
Tél. : ligne intérieure n° 856

Bureau Directeur d'Epreuve : Race Control Center (Paddock Zone 2)
Tél. : ligne intérieure n° 845

Bureau C.N.C.R. : Race Control Center (Paddock Zone 2)
Tél. : ligne intérieure n° 865

Bureau C.N.C.S. : Fin du pitlane
Tél. : ligne intérieure n° 831

Service médical : Centre de réanimation au poste 15,
joignable via l'extérieur du circuit
Tél. : ligne intérieure n° 825

Voiture de sécurité

La voiture de sécurité pourra être mise en service pour neutraliser la course sur décision du Directeur de Course / Directeur d'Epreuve. Elle ne sera utilisée que si des pilotes ou des officiels courent un danger physique immédiat, mais dans des circonstances ne justifiant néanmoins pas la suspension de la course.

La procédure en la matière devra se conformer aux dispositions telles que spécifiées par les "Prescriptions Générales FIA applicables à tous les Championnats, Challenges, Trophées et Coupes FIA ainsi qu'à toutes les épreuves de qualification sur circuit".

Protection contre l'incendie

Dans tous les véhicules prenant part à une compétition, un écran de protection efficace doit être placé entre le moteur et le siège du conducteur pour éviter la projection directe des flammes en cas d'incendie.

Drapeaux de signalisation

Voir Annexe "H", art. 2.4 "Signalisation" de l'annuaire FIA 2012.

Prix et récompenses

Coupes et champagnes selon le règlement des séries.

Article 29 - Timing général

20 avril 2012: date limite des inscriptions

23 avril 2012: publication de la liste des concurrents sélectionnés

29 avril 2012:

Contrôle Technique et Administratif, Briefings, Essais et Courses suivant schéma.

Article 30 – Approbation

VISA RACB : **BCRZ-C04 en date du 24/04/2012**